



Mémoire présenté lors des consultations publiques concernant les évaluations
environnementales stratégiques sur les hydrocarbures

**L'exploitation des hydrocarbures :
un danger pour la souveraineté alimentaire du Québec**

Présenté par :
Hubert Lavallée
Président du conseil d'administration de
Protec-Terre

16 novembre 2015



L'exploitation des hydrocarbures : un danger pour la souveraineté alimentaire du Québec

Introduction

Protec-Terre est heureuse de pouvoir s'exprimer durant ces consultations publiques sur le développement des hydrocarbures au Québec.

Nous tenons toutefois à déplorer le peu de temps disponible qui nous a été alloué par le gouvernement pour effectuer la recherche nécessaire pour élaborer et rédiger un mémoire dans le cadre de ces consultations. Le travail requis pour examiner tous les aspects d'un tel développement est considérable et demande des ressources et du temps, lesquels sont surement plus accessibles aux grandes compagnies qui militent en faveur du développement des hydrocarbures que pour des petites organisations comme la nôtre qui comptent sur le travail de bénévoles pour fonctionner.

Dans ce contexte, le mémoire qui suit se veut un outil de réflexion pour les décideurs et non pas une source de nouvelles connaissances.

Les pistes de réflexion que nous allons aborder touchent les questions suivantes :

- Où est l'urgence?
- Quel type de développement veut-on pour le Québec?
- Quels outils d'analyse devrait-on privilégier?



Qui sommes-nous?

Protec-Terre est un OBNL ayant pour mission la protection et la conservation de sols agricoles vivants produisant des aliments sains au bénéfice des communautés locales.

Comment y parvenons-nous?

En collaboration avec les producteurs, les consommateurs et l'industrie locale, nous encourageons la création des fiducies foncières agricoles d'utilité sociale (FUS).

Ces FUS doivent, entres autres :

- 1) Préserver et améliorer l'écosystème (mode de culture biologique, biodynamique ou équivalent);
- 2) Produire des aliments sains (produits certifiés biologique ou équivalent);
- 3) Bénéficier la communauté en :
 - a. Favorisant l'accèsion à la relève agricole à moindre coût;
 - b. Distribuant dans des marchés de proximité (système d'agriculture soutenue par la communauté (ASC), marchés fermiers, institutions (CPE, écoles, établissements de santé...), commerçants (restaurants, marchés d'aliments naturels, traiteurs, produits du terroir...));
 - c. Conduisant des activités éducatives, culturelles, de recherche, etc.;
 - d. S'approvisionnant localement.

Nous agissons donc sur les enjeux de société suivants :

- Occupation du territoire : par le maintien en culture de terres agricoles;
- Accaparement des terres agricoles : par le retrait de terres agricoles du marché spéculatif. Les FUS que nous aidons à créer sont perpétuelles;
- Souveraineté alimentaire : par la production d'aliments sains pour une population locale;
- Santé de la population : par l'augmentation de l'offre d'aliments sains à toute la population;
- Environnement : par un type de production qui respecte les écosystèmes;
- Emploi : par la réduction du coût d'accès à la propriété agricole pour la relève;
- Revitalisation des communautés rurales : par l'embauche de main-d'œuvre locale, l'approvisionnement de proximité et la création d'industries de transformation de produits du terroir.



Position de Protec-Terre concernant l'exploitation des hydrocarbures au Québec

Dans le contexte actuel et selon les connaissances disponibles sur le sujet, Protec-Terre s'oppose à l'exploitation des hydrocarbures sur toutes les terres agricoles du Québec.



Argumentaire

Où est l'urgence?

Le gouvernement actuel du Parti libéral semble avoir déjà fait son choix sur le développement de l'industrie des hydrocarbures au Québec en exprimant un penchant favorable sur celui-ci avant même d'avoir en main tous les éléments nécessaires à une décision éclairée. Mais où est l'urgence? Voici quelques éléments de réponse qui nous font dire qu'il n'y en a pas :

- 1) Les hydrocarbures sont des matières premières qui ont pris des milliers d'années à se constituer et que nous ne pourrions pas reproduire, ce sont des ressources non renouvelables. Une fois que nous les aurons extraites et utilisées, nous aurons dilapidé ce bien commun des Québécois à jamais. Est-on vraiment dans le contexte le plus favorable pour notre société pour épuiser ces ressources? La réponse est non.
 - a. La technologie d'exploitation des sources non conventionnelles d'hydrocarbures (hydrocarbures de schiste) est loin d'être au point. Elle ne permet pas de retirer efficacement la ressource des profondeurs de la terre. Elle suscite de nombreux questionnements en ce qui concerne les impacts géologiques et environnementaux dont les réponses vont nécessiter de nombreuses recherches et beaucoup de temps. Le devoir de précaution est de mise.
 - b. Le marché actuel des hydrocarbures n'est pas favorable du point de vue des prix et de la rentabilité purement économique de cette exploitation, encore moins, si l'on tient compte de tous les coûts environnementaux et sociaux, ce que toute analyse de rentabilité devrait faire. Nous parlerons plus loin d'importants manquements en ce qui concerne les connaissances sur les impacts environnementaux et sociaux.
 - c. Dans un contexte où l'humanité se doit de réduire sa dépendance aux sources d'énergies fossiles pour répondre à la problématique des changements climatiques, il est contre-productif de vouloir en mettre davantage sur le marché. Nous comprenons que la demande mondiale en énergie est encore en croissance, mais la réponse doit venir de sources d'énergie renouvelables. S'il y a pénurie d'hydrocarbures, les prix de l'énergie monteront et si les prix montent, les investissements pour développer des sources d'énergie renouvelables n'en seront que plus justifiés.
 - d. L'ouverture d'une enquête par le procureur de l'État de New York sur les agissements d'ExxonMobil pour tromper la population au sujet des changements climatiques, annonce un nouveau risque de poursuite pour tout organisme privé ou public voulant développer de nouvelles sources d'hydrocarbures en faisant fi des informations disponibles et des

conséquences pour les populations¹. Ici aussi, le gouvernement québécois doit s'assurer d'avoir en main toute l'information pertinente sur les impacts du développement des hydrocarbures avant d'établir un cadre législatif.

- 2) Les documents techniques mis à la disposition du public dans le cadre des présentes consultations sont unanimes à savoir qu'il manque beaucoup d'informations pour documenter le développement de cette industrie, ses retombées et ses impacts sur l'environnement, la santé et la société.

Notons principalement :

1. Revue de littérature sur les impacts environnementaux du développement des hydrocarbures au Québec

Au vu des informations recueillies et analysées dans ce rapport, il apparaît que de nombreux impacts environnementaux risquent de se produire au Québec advenant la mise en place d'une industrie pétrolière et gazière au Québec.

Les tableaux suivants résument les impacts environnementaux potentiels appréhendés ainsi qu'une estimation, si possible, de leur ampleur. Ces tableaux présentent également le niveau de connaissance applicable à ces différents impacts. Ce niveau de confiance est illustré à l'aide d'un code de couleur afin de faciliter l'interprétation.

- Rouge : Connaissance insuffisante ou manquante
- Jaune : Connaissance relative, mais nécessitant plus de recherche sur divers aspects
- Vert : Niveau de connaissance acceptable (p. ii)

Or, les tableaux des pages iii à vi sont truffés de rouge et de jaune, ce qui démontre très clairement le manque de connaissances pour prendre des décisions éclairées sur les impacts environnementaux.

2. La Revue de littérature critique du bilan des connaissances sur les impacts sociaux et socioéconomiques d'exploration/exploitation des hydrocarbures au Québec :

De manière générale, il n'y a pas suffisamment d'informations pour mesurer l'ampleur des impacts sociaux et socioéconomiques, positifs et négatifs, issus de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures au Québec. Il manque

d'études adaptées au contexte québécois et, en amont de cela, d'un cadre méthodologique solide et largement accepté (p. 138).

3. *La Revue de littérature critique sur l'acceptabilité sociale du développement des hydrocarbures :*

Il ressort de notre revue de littérature que plusieurs informations sont à peaufiner, voire à acquérir de manière à dresser un portrait plus juste de l'acceptabilité sociale des hydrocarbures au Québec (p. 96).

4. *Enjeux de santé publique relatifs aux activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures gaziers et pétroliers :*

La production d'évaluations du risque rigoureuses requiert une caractérisation des concentrations de bruit de fond des contaminants pertinents dans les sols et les sédiments des environnements québécois visés par les activités d'exploration et d'exploitation de l'industrie.

Une évaluation exhaustive de l'impact des activités d'exploration et d'exploitation pétrolière sur la santé humaine au Québec demanderait :

- de documenter et de caractériser les sources de pollution des sols et des sédiments des environnements (locaux ou régionaux) visés par les activités, en accord avec les scénarios de développement des activités d'exploration et de production pétrolière envisagées pour le Québec.
- d'obtenir une liste exhaustive (complète) des produits chimiques, et leurs quantités respectives, dont on envisage l'utilisation durant les activités, menées en territoire québécois, qui sont reliées à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures gaziers et pétroliers.

Par ailleurs, l'évaluation quantitative des risques requiert d'utiliser des données décrivant les concentrations environnementales dans les milieux où se trouvent les populations; par conséquent, il sera nécessaire d'obtenir de telles données applicables au contexte québécois (p. 4).

En conséquence, pourquoi ne pas prendre le temps de bien faire les choses et de s'assurer d'avoir suffisamment d'informations en main pour prendre des décisions éclairées?



- 3) Même si le PIB par habitant se situe dans la moyenne des pays de l'OCDE, selon l'indice Vivre mieux du même organisme, le Québec est en assez bonne position par rapport aux autres pays de l'OCDE sur la majorité des facteurs de qualité de vie mesurés². Le développement de l'industrie des hydrocarbures apporterait certes une certaine activité économique à court terme, des emplois en région, des retombées indirectes. Toutefois, ces impacts économiques positifs à court terme auront des conséquences négatives à long terme sur notre environnement et sur notre tissu social et, par conséquent, sur notre qualité de vie.

Est-ce vraiment une industrie dans laquelle nous voulons investir massivement? Ce capital ne serait-il pas plus profitable s'il était investi dans d'autres industries? Nous sommes une nation riche, utilisons ces moyens pour faire de bons choix de société dans une vision à long terme du développement durable.



Quel type de développement veut-on pour le Québec?

Nous sommes d'avis que tout projet de développement doit satisfaire à la fois les besoins économiques, environnementaux et humains de la société, et ce, dans une perspective qui doit toujours être à long terme. Dans cette optique, il nous apparaît logique de miser sur des concepts innovants en matière d'économie tels que l'économie circulaire.

Wikipédia définit l'économie circulaire en ces termes :

L'économie circulaire se veut plus « écologiquement vertueuse » que les modèles économiques classiques qui basent le développement économique sur une production de richesse ou de plus-value se traduisant par une destruction de ressources.

Elle promeut pour cela un système économique et industriel d'une part sobre en carbone et en énergie et d'autre part sobre en ressources naturelles pas, peu, difficilement, lentement ou coûteusement renouvelables, fondé sur l'écoconception des produits et services qui doit favoriser le recyclage au meilleur coût³.

En matière d'énergie, le Québec est avantagé de plusieurs façons pour le développement et la production d'énergie de sources renouvelables. Nous avons déjà fait beaucoup de développement de l'hydro-électricité grâce à des bassins hydrauliques importants, mais très peu en matière d'énergie éolienne, solaire, géothermique ou d'utilisation de la biomasse résiduelle, et ce, même si nous bénéficions de conditions favorables. Ce sont des énergies de l'avenir qui peuvent être développées de manière respectueuse de l'environnement et de la société. Notre souveraineté énergétique ne sera réelle que lorsque l'énergie que nous utilisons proviendra de sources renouvelables.

Il en va de même pour d'autres industries. Protec-Terre, œuvrant dans le domaine agricole, favorise l'agriculture biologique ou biodynamique, car ce sont les modèles actuels qui se rapprochent le plus de ce concept d'économie circulaire. Tout comme pour le développement énergétique, nous croyons que le gouvernement devrait favoriser le développement de ce type d'exploitation de nos sols afin qu'ils préservent leur qualité pour nourrir les générations futures. Ici aussi, notre souveraineté alimentaire ne sera réelle que lorsqu'elle sera basée sur le maintien de sols vivants.

Or, le développement de l'industrie des hydrocarbures ne va pas du tout dans ce sens; au contraire, il utilise beaucoup d'énergie, d'eau et d'autres ressources pour extraire, transformer, transporter et ultimement détruire la ressource première.

De plus, ce développement vient en conflit avec le développement d'autres industries quant à l'usage du territoire, dont l'agriculture, la foresterie et la pêche commerciale pour ne



nommer que celles-là. Ne serait-il pas pertinent d'évaluer lesquelles de ces industries doivent occuper le territoire? Ne serait-il pas responsable de miser sur les industries ayant le plus d'affinités avec l'économie circulaire? Nous croyons que c'est la voie dans laquelle le Québec doit s'engager résolument.

Mais comment déterminer quelles sont ces industries de l'avenir ou quels sont les modèles au sein même de ces industries qu'il faut favoriser?



Quels outils d'analyse devrait-on privilégier?

Il existe maintenant des outils pour évaluer les impacts économiques, environnementaux et sociaux d'un produit, d'un service ou même d'une industrie. Un des outils les plus prometteurs en ce sens est l'analyse du cycle de vie. Le Québec possède d'ailleurs une forte expertise dans ce domaine avec, entre autres, le CIRAIG qui a participé à l'élaboration de deux des documents de cette consultation.

Il est d'ailleurs très intéressant de constater les recommandations exprimées par les chercheurs du CIRAIG dans leur rapport final intitulé *Revue de littérature critique du bilan des connaissances sur les impacts sociaux et socioéconomiques d'exploration/exploitation des hydrocarbures au Québec* :

Les impacts sont étudiés en silo et un cadre global, holistique et systématique des impacts sociaux et socioéconomiques n'est pas établi (p. 138).

Il serait donc très pertinent de briser ces silos et de travailler dans un cadre plus global.

L'analyse du cycle de vie permet aussi de comparer les industries entre elles. Par exemple, pourquoi s'en tenir à une analyse du cycle de vie du développement des hydrocarbures? Selon nous, ce serait extrêmement pertinent de faire le même exercice pour les filières éolienne ou solaire, et ensuite, de comparer les trois. Nous aurions ainsi une bien meilleure idée des options qui s'offrent à nous en tant que société.

De la même manière, pourquoi ne pas utiliser l'analyse du cycle de vie pour comparer les impacts des autres industries voulant utiliser le territoire, telles que l'agriculture et la foresterie? Ici aussi, nous nous donnerions les moyens de mettre nos efforts et nos ressources financières là où les rapports bénéfiques/désavantages sont les meilleurs pour la société et pour l'environnement dans une perspective à long terme.

Bien sûr, ces études et analyses prendront du temps, mais encore une fois, où est l'urgence?



Conclusion

S'il n'y a pas urgence selon nous, il y a toutefois danger. Danger de causer des dommages irréparables au territoire agricole du Québec.

Le rapport de l'INRS *Géologie et potentiel en hydrocarbures des bassins sédimentaires du sud du Québec* indique bien que, en ce qui concerne le potentiel en hydrocarbures, « [c]ertaines régions peuvent être considérées comme matures du point de vue de l'exploration (cas des Basses-Terres du Saint-Laurent) (p. 3).

Ainsi, les zones connues au Québec les plus susceptibles de renfermer des quantités commercialisables d'hydrocarbures de schiste sont situées dans la vallée du Saint-Laurent. Étant donné que l'information disponible sur les autres régions du Québec sur le plan géologique de même que les connaissances détaillées pour la plupart des études réalisées sur le plan social et environnemental sont très déficientes, ce serait la région la plus susceptible d'être exploitée par les compagnies détenant des concessions.

Or, la vallée du Saint-Laurent, c'est notre grenier de nourriture, la source de notre souveraineté alimentaire. L'usage de ces terres pour des gains à court terme pour le Québec, au risque de mettre en péril nos meilleures terres agricoles, n'en vaut tout simplement pas la peine.

De plus, lorsque l'on parle de terres certifiées biologiques, et il y en a de plus en plus au Québec, l'installation d'un puits de forage amènerait très certainement à la perte de la certification et possiblement à l'impossibilité à long terme de la récupérer. Ceci pourrait avoir un impact important sur cette façon de faire de l'agriculture qui permet de maintenir la vitalité des sols et dont la population du Québec est de plus en plus friande des produits.

Nous terminons en soulignant qu'avec l'augmentation de la population mondiale, les ressources agricoles vont devenir de plus en plus précieuses pour les états. Le maintien intégral des surfaces cultivables du Québec est un excellent investissement à long terme, voire une décision essentielle, pour assurer notre souveraineté alimentaire, préserver la vitalité de cette industrie et perpétuer des emplois en région.

Le premier ministre Philippe Couillard n'a-t-il pas affirmé lors de sa récente visite en Nouvelle-Angleterre : *J'ai toujours dit que notre pétrole à nous, les Québécois, c'est l'hydroélectricité*⁴.

Il est grand temps que le gouvernement fasse que ses bottines suivent ses babines et mette un terme aux projets de développement des hydrocarbures au Québec.



Recommandations

- 1) Que le gouvernement du Québec impose un moratoire immédiat sur l'exploration ou l'exploitation des hydrocarbures sur tout le territoire du Québec, et plus particulièrement sur son territoire agricole, en raison du manque important d'informations concernant les impacts environnementaux, sociaux et sociaux économiques reliés au développement des hydrocarbures au Québec.
- 2) Que le gouvernement du Québec fasse réaliser une véritable analyse du cycle de vie du développement de l'industrie des hydrocarbures au Québec afin d'en connaître le bilan économique, environnemental et social sur toute la durée de vie de cette industrie.
- 3) Que le gouvernement du Québec fasse aussi réaliser des analyses du cycle de vie du développement des industries d'énergies renouvelables (éolienne, solaire...) au Québec à titre de comparaison et afin de démontrer la ou lesquelles de ces énergies devraient être développées en priorité.
- 4) Que le gouvernement du Québec évite la précipitation et l'espoir d'un profit à court terme en s'assurant toute décision qui sera prise en matière de développement énergétique le soit fait en pleine connaissance de cause, c'est à dire en ayant toute l'information requise sur les impacts économiques, environnementaux et sociaux d'un tel développement, sans donner préséance à l'un ou l'autre de ces trois piliers du développement vraiment durable.

¹ Éric Desrosiers, « La chasse aux menteurs », *Le Devoir*, samedi 14 et dimanche 15 novembre 2015, cahier C, p. 2.

² Luc Godbout et Marcelin Joanis, *Vivre mieux... au Québec? Mesurer et comparer le bien-être à l'échelle internationale*, présentation au Forum de l'association des économistes Québécois, 31 mai 2012. Consulté le 14 novembre 2015 : <http://www.economistesquebecois.com/files/documents/4j/e0/joanis-godbout.pdf>.

³ Wikipédia. Consulté le 13 novembre 2015: https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89conomie_circulaire.

⁴ Yves Schaëffner, « De la Romaine à Boston », *Le Devoir*, samedi 14 et dimanche 15 novembre 2015, cahier C, p. 5.